

Le Bagotier



Journal Sainte-Hélène-de-Bagot

JUIN 2016

À LA UNE

**LE 25 JUIN, DEUX ÉVÉNEMENTS
À NE PAS MANQUER**

**FÊTE SAMEDI 25 JUIN
NATIONALE
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT**

Voir les détails en page 11

**CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC
CHEZ-VOUS !**

*Samedi 25 juin de 9 h à 13 h
au centre communautaire
421, 4^e avenue*

Voir les détails en page 9



07 : TAXES - 3^e VERSEMENT

08 : PISCINES ET PERMIS

09 : CALENDRIER
DES MATINÉES
GOURMANDES

10 : TRAJET POUR
LA PARADE

11 : PROGRAMMATION
FÊTE NATIONALE

14-15 : LES COMITÉS
DE BASSIN VERSANT

21 : MALADIE DE LYME

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

24 juin (Fête Nationale)

1^{er} juillet (Fête du Canada)

25 juillet au 7 août inclusivement
pour les vacances estivales

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois
pour la parution du mois suivant à mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

379, 7^e av., Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0
www.sainte-helenedebagot.com

La Voix Maskoutaine

JEUDI, LE 7 JANVIER 1965

Soirée Lacordaire réussie à Ste-Hélène

STE-HELENE DE BAGOT (DNC) - Dimanche soir, le 27 décembre, eut lieu en la salle de l'école centrale, une soirée organisée par les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

Au début de cette soirée, il y eut couronnement d'une Jeanne d'Arc. Mme Gonzague Dubé, présidente des Jeanne d'Arc, couronna Mlle Lise Belval. Il y eut lecture d'une adresse à sa "Majesté" et aux duchesses qui la secondaient.

Un bouquet de roses fut remis à Lise Ière et M. René Forest, président des Lacordaire et Mme Dubé, remirent les cadeaux à la reine, soit un porte billets contenant \$20, une bouteille de parfum, une caméra, un coffret à bijoux.

Un porte-billets, contenant \$20, une caméra et une bouteille de parfum furent également donnés en cadeaux aux duchesses, Mlle Céline Lapierre et Mlle Lise Daigle. La reine, Mlle Lise Belval remercia tous ceux qui l'appuyèrent dans la vente des billets.

Il y eut soirée récréative et tirage de plusieurs prix de présence. Ces prix de présence qui étaient des cadeaux divers et de

petites sommes en argent de deux, trois et cinq dollars furent donnés par Lanoie & Frères de Ste-Hélène, la Pharmacie Ravenelle de St-Hyacinthe, Chartier et Cie de St-Hyacinthe, la Coopérative de Ste-Hélène, M. Ubald Forest, garagiste de Ste-Hélène, M. Raymond Moreau, marchand de Ste-Hélène, M. Gérard Hébert de Ste-Hélène, le Centre de quilles de Ste-Hélène, M. Eliodore Parent, beurrier de Ste-Hélène, la Caisse Populaire de Ste-Hélène, M. Conrad Laflamme de St-Hyacinthe, M. Léonil Phaneuf, de St-Hyacinthe, M. L. G. Hébert & Fils de Ste-Hélène, M. Charles-Emile Fafard, plombier de Ste-Hélène, M. Aurèle Yvon, meunier de Ste-Hélène, M. Raymond Laplante, de St-Hyacinthe. Il y eut aussi le tirage d'une somme de \$20 gracieuseté de la Coopérative de Ste-Rosalie qui fut gagnée par M. Armand Roy, garagiste de Ste-Hélène.

Les membres du conseil Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, remercient tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à la réussite de cette soirée récréative.

Recherche : Jeannine Gosselin

Source: journal La Voix Maskoutaine, 7 janvier 1965

Administration MUNICIPALE



YVES PETIT
450 791-2508 Cell.: 450 779-1872

Maire
Siège d'office sur tous les comités



MICHEL BROUILLARD
450 791-2694

Conseiller #5

- Loisirs
- Service incendie, schéma de risque
- Voirie, environnement et cours d'eau
- Comité du bassin versant (Rivière Chibouet)



LISE LAFERRIÈRE
450 791-2629

Conseillère #1

- OMH (Office Municipale d'Habitation)
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)
- Fleurons



HÉLÈNE DUFAULT
450 791-2124

Conseillère #6

- Finances, personnel et dév. Économique
- Bibliothèque et culture
- Patrimoine
- Régie des déchets
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)



STÉPHAN HÉBERT
450 791-2842

Conseiller #2

- Sécurité civile
- Régie des déchets (substitut)
- Aqueduc et épuration des eaux
- Voirie, environnement et cours d'eau



RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297

Conseiller #3

- Maire suppléant
- Loisirs (Président des loisirs)
- Sécurité civile
- OMH (Office Municipale d'Habitation)
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)



ANDRÉ LÉVESQUE
450 791-2690

Conseiller #4

- Finances, personnel et développement économique
- Service incendie, schéma de risque
- Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPALE

450 791-2455

VÉRONIQUE PICHÉ

Directrice générale (Lundi au jeudi)

Poste 224 • dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

SYLVIE VANASSE

Directrice générale adjointe (Mardi au vendredi)

Poste 225 • adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

MARTINE LUPIEN

Secrétaire-réceptionniste (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Poste 222 • mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

BERTRAND LAPIERRE

Directeur des travaux publics

Poste 226 • travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

RAYMOND LESSARD

Officier municipal en bâtiment

(Mercredi 17:30 à 20:30 et samedi 13:00 à 16:00)

Poste 223 • inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

DAVID LABEL

Directeur service des incendies

incendie.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

JÉZABELLE LEGENDRE

Technicienne en loisirs (Lundi au vendredi 8:30 à 15:00)

Poste 231 • loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca





Mot du MAIRE

Yves Petit
Maire de
Sainte-Hélène-de-Bagot

FÊTE NATIONALE - MATINÉES GOURMANDES

La journée du 25 juin prochain sera bien remplie. Tout d'abord, Les Matinées gourmandes auront lieu à Sainte-Hélène-de-Bagot de 9h00 à 13h00. Ensuite, de nombreuses activités sont organisées par les loisirs et la journée se terminera par notre superbe feu d'artifice annuel. Venez en grand nombre fêter la Fête Nationale avec nous.

VENTE DE GARAGE ANNUELLE 1^{RE} FIN DE SEMAINE DE JUIN

Au dernier conseil, nous avons décrété la première fin de semaine de juin pour les ventes de garage. À compter de l'année prochaine, vous êtes donc tous invités à organiser des ventes de garage dans la municipalité sur vos propriétés respectives cette fin de semaine-là en particulier. Regroupez-vous si vous le désirez. Plus on est de fous, plus on rit. Toutefois, rien ne vous empêche d'en faire tout au long de l'année et ce, gratuitement. Au printemps 2017, nous vous le rappellerons via notre site internet et via Le Bagotier.

LE BAGOTIER

Le Bagotier fait relâche en juillet. Celui du mois d'août contiendra tous les détails concernant les cours débutant en septembre, mais vous pourrez également retrouver ces informations sur notre site internet au www.sainte-helenedebagot.com.

VACANCES ESTIVALES

La fin de l'année scolaire est arrivée. Je vous souhaite à tous un très bel été. Profitez-en pour vous reposer et faire le plein d'énergie. À Sainte-Hélène-de-Bagot, il y a plein d'activités cet été, telles que du volleyball, du deck hockey, du karaté, Jazzercise et du soccer.

D'ailleurs, vous pourrez trouver l'horaire des parties sur notre site internet sous l'onglet : Activités et loisirs/ Camp de jour et soccer 2016/Calendrier du mois de juin, juillet et août.

Venez encourager nos équipes!



Sainte-Hélène-de-Bagot



ANNIVERSAIRES MOIS DE JUILLET



Bingo spécial de la Saint-Jean-Baptiste

Date : 25 juin (lors des festivités de la Fête Nationale)

Heure : 13 h à 15 h 30

Lieu : à l'OTJ

Bienvenue à tous!



Mme Rita Carpentier	08
Mme Delcia Smith	13
Mme Renée Gagnon	19
M. Jacques Chagnon	20
Mme Ghislaine Pomerleau	26
M. Simon Bruneau.....	31



ADRESSES À RETENIR

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455
Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue
Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue
Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

Adresse: 650, rue Principale
Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue
Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale
Téléphone: 450 791-2666

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville: 819 474-7770
Acton vale: 1-800-969-3793
Courriel: Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

DÉPUTÉE FÉDÉRALE : BRIGITTE SANSOUCY

Saint-Hyacinthe: 450 771-0505
Courriel: brigitte.sansoucy@parl.gc.ca

LIENS D'INTÉRÊT



CÂBLEVISION

1 800 567-6353 • www.cablevision.qc.ca

SOGETEL

1 866 764-3835 • www.sogetel.com

TÉLÉBEC

1 888 835-3232 • www.telebec.com

MASKATEL

450 250-5050 • 1 877 627-5283 • www.maskatel.ca

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • www.regiedesdechets.qc.ca

ÉCOCENTRES

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca/ecocentres_intro.html

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE

450 773-8401 • www.cssh.qc.ca

MRC DES MASKOUTAINS

Général : 450 774-3141 • www.mrcmaskoutains.qc.ca

Service d'évaluation : 450 774-3143

Service développement économique (DEM) :
450 773-4232

Programme de rénovation : 450 774-3159

Patrimoine : 450 774-5026

Cours d'eau : 450 774-3159

Transport adapté : 450 774-8810

Transport collectif : 450 774-3173



Déchets



Recyclage



Organique

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					Bureau municipal FERMÉ Fête du Canada 1	2
3	4	Séance du conseil 19h30 	5	6	7	8
10	11		12	13	14	15
17	18		19	20	21	22
24	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DEUX SEMAINES - VACANCES D'ÉTÉ					23
31	25		26	27	28	29
						30

RÉSERVATION DE SALLES OU D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

	LOCATAIRE RÉSIDENT		LOCATAIRE NON-RÉSIDENT	
	sans taxe	avec taxes	sans taxe	avec taxes
Salle polyvalente	175,00\$	201,21\$	275,00\$	316,18\$
Cuisine	100,00\$	114,98\$	100,00\$	114,98\$
Gymnase-Cuisine	275,00\$	316,18\$ (20\$/h, max.2h)	375,00\$	431,16\$ (40\$/h, max.2h)
Hall du centre	50,00\$	57,48\$	100,00\$	114,98\$
Centre des loisirs	100,00\$	114,98\$	150,00\$	172,46\$
Terrain de baseball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de volley-ball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Patinoire	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de tennis	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)

POUR INFORMATION : Jézabelle Legendre 450 791-2455, poste 231 ou à loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

TARIFICATION ANNUELLE DE LA PUBLICITÉ (10 PARUTIONS)

Publicité noir et blanc à l'intérieur du journal	Publicité couleur à l'arrière du journal
1/4 page : 150 \$ (plus taxes) (carte d'affaires simple)	1 page : 1 500 \$ (plus taxes)
1/4 page : 275 \$ (plus taxes) (carte d'affaires double)	
1/2 page : 500 \$ (plus taxes)	
1 page : 1 000 \$ (plus taxes)	

POUR INFORMATION : Audrey Lapierre 450 793-2908 ou à info@horizongraphique.com



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DEUX SEMAINES - VACANCES D'ÉTÉ					
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	3 ^e versement taxes municipales	23	24	25	26
28	29	30				

TAXES MUNICIPALES

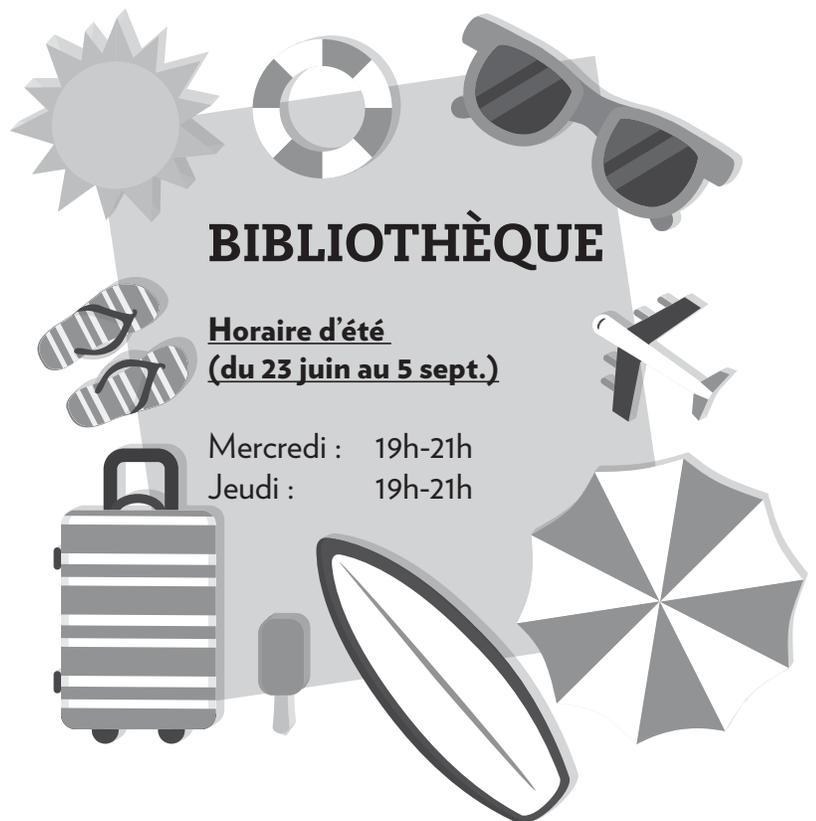
DATES D'ÉCHÉANCE	
1 ^{er} versement	25 février 2016
2 ^e versement	25 mai 2016
3 ^e versement	23 août 2016

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire informer ses résidants que le **3^e versement des taxes municipales** vient à échéance le **23 août 2016**.

Vous avez de l'arréage dans vos paiements de taxes municipales ? Informez-vous au bureau municipal au 450 791-2455, poste 222 afin de savoir le montant exact à payer. Cela vous évitera un solde non acquitté et des intérêts qui continuent de courir.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales **du lundi 25 juillet au dimanche 7 août inclusivement**. L'équipe municipale sera de retour lundi le 8 août.



BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'été
(du 23 juin au 5 sept.)

Mercredi : 19h-21h
Jeudi : 19h-21h



L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ÉMET LES PERMIS

Il est de votre devoir de planifier vos chantiers de construction. Vous devez avoir un permis valide **AVANT** de commencer à faire des rénovations, de la construction, une installation ou autres travaux.

Sur l'ensemble du territoire de la municipalité, toute demande de permis de construction, d'installation, d'agrandissement, d'addition de bâtiments ou d'excavation doit être soumise à l'officier municipal en bâtiment. Nous vous rappelons que monsieur Raymond Lessard est la seule personne au bureau municipal qui peut émettre ce genre de permis. Il travaille 2 jours par semaine, soit le mercredi de 17h30 à 20h30 et le samedi de 13h00 à 16h00.

Pour communiquer avec l'officier, plusieurs options s'offrent à vous. Vous pouvez :

- prendre un rendez-vous avec l'officier en communiquant avec la secrétaire au poste 222. Elle vous donnera les plages horaires de disponibilités.
- envoyer un courriel à l'officier à : inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca.
- téléphoner à l'officier ou lui laisser un message sur sa boîte vocale en composant le 450 791-2455, poste 223.

HORAIRE DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT

Vous pourrez rejoindre monsieur Raymond Lessard :

Mercredi : 17h30 à 20h30

Samedi : 13h00 à 16h00

Téléphone : 450 791-2455, poste 223

Courriel : inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca.

VACANCES DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT

Pour l'émission des permis :

- Le bureau de l'officier municipal sera ouvert pendant les 2 semaines de la construction les jours suivants : les 27 et 30 juillet, et les 3, 6 et 10 août;
- Le bureau de l'officier municipal sera fermé du 13 au 20 août 2016 inclusivement.

Prévoyez votre rendez-vous avec l'officier municipal. N'attendez pas à la dernière minute!

RÈGLEMENT SUR LES PISCINES PERMANENTES OU TEMPORAIRES

Un permis est obligatoire pour installer ou enlever une piscine.

Pour plus d'informations, communiquez avec l'officier municipal en bâtiment, monsieur Raymond Lessard.

“

Pour obtenir des informations sur les permis
vous pouvez également consulter notre site internet au www.sainte-helenedebagot.com sous l'onglet « Services municipaux », « Liste des permis ».

”



CET ÉTÉ, UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ-VOUS !

Les samedis de 9 h à 13 h

Au centre
communautaire
(421, 4^e avenue)

SAINT-LIBOIRE // 18 JUIN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 25 JUIN

SAINTE-MADELEINE // 2 JUILLET

SAINT-HUGUES // 9 JUILLET

LA PRÉSENTATION // 16 JUILLET

SAINT-JUDE // 23 JUILLET

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON // 30 JUILLET

SAINT-PIE // 6 AOÛT

SAINT-BARNABÉ-SUD // 13 AOÛT

SAINT-LOUIS // 20 AOÛT

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE // 27 AOÛT

Journées gourmandes
SAINT-HYACINTHE // 24 & 25 SEPTEMBRE

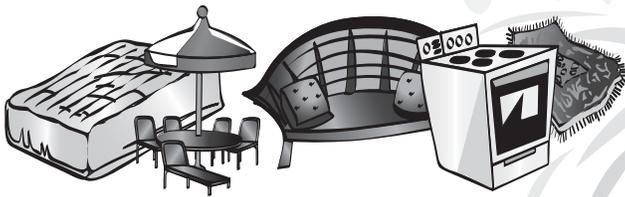


www.matinees-gourmandes.com |

RAPPEL



**Prochaines collecte
de gros rebuts**
Mardi le 5 juillet 2016
Mardi le 27 septembre 2016



Les loisirs EN MOUVEMENT

Merci

À TOUS LES
commanditaires

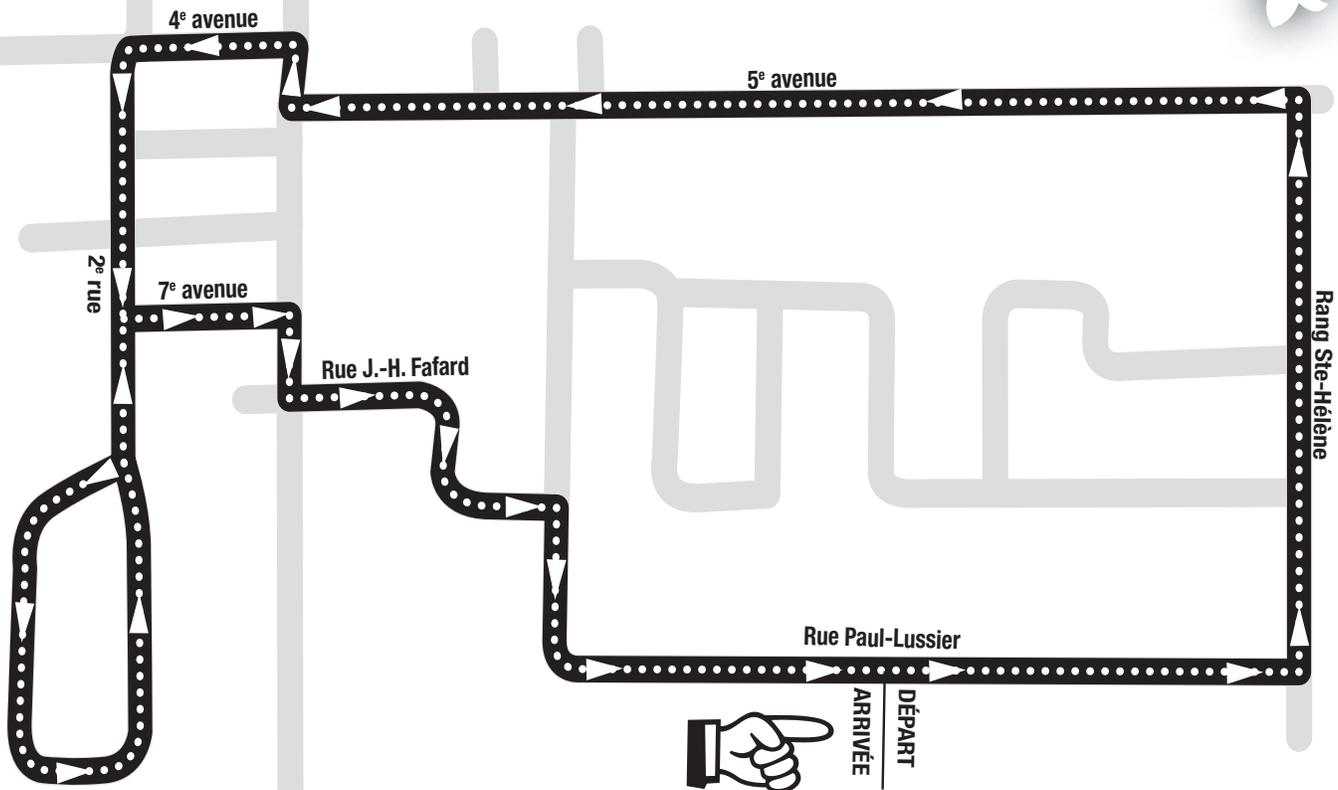
qui contribuent au succès
de notre feu d'artifice du 25 juin 2016.

**LE FEU EST FINANÇÉ À 100% PAR
NOS COMMANDITAIRES.**

Sans eux, la Fête de la St-Jean-Baptiste ne
serait pas la même.

Le nom des commanditaires se retrouveront
dans notre Bagotier du mois d'août et sur notre
site internet au www.sainte-helenedebagot.com.

TRAJET POUR LA PARADE



LA FÊTE DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT NATIONALE 2016 PRÉSENTE

SAMEDI 25 JUIN



Bonté Divine!
Chansonniers
STEEVE & MARTIN



Cantine chez Méli
exceptionnellement
ouverte DE
11 h 00 à 21 h 00 :

Les hot-dogs vendus dans le kiosque extérieur
sont au profit des Loisirs de Ste-Hélène.

PROGRAMMATION :

9 h 00 à 13 h 00 :

Les matinées gourmandes au centre communautaire
(421, 4^e Avenue)

13 h 00 à 15 h 30 :

Bingo (18 ans et plus) organisé par la FADOQ à l'OTJ
(425, 6^e Avenue)

20 h 30 à 21 h 00 :

Découvrez le Jazzercise
(sous le chapiteau)

22 h 00 :

Feux d'artifices

13 h 00 à 16 h 30 :

Activités pour toute la famille sur le terrain de l'école
(jeux gonflables, maquillage pour enfant, clowns, tours de tracteur, etc.)
- En cas de pluie, plusieurs activités auront lieu à l'intérieur du centre communautaire

18 h 30 :

Parade

21 h 30 :

1^{re} partie; spectacle du groupe Bonté Divine
(sous le chapiteau)

22 h 45 :

2^e et dernière partie; spectacle du groupe Bonté Divine
(sous le chapiteau)



Le 1^{er} mars 2016, Réseau Internet Maskoutain a conclu une entente avec un nouveau fournisseur de services :



Fiche de renseignements à l'usage des citoyens des municipalités de la MRC des Maskoutains :

Pour vous abonner :	Pour joindre le support technique :
Service à la clientèle Par téléphone Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h Le samedi de 9 h à 17 h Saint-Hyacinthe : 450 250-5050 Drummondville : 819 445-4545 Sans frais : 1 877 627-5283 Télécopieur : 450 250-5000	Soutien technique Par téléphone: Du lundi au vendredi de 8 h à 23 h Les samedis et dimanches de 8 h à 22 h Saint-Hyacinthe: 450 250-5050 (option 5, option 3) Sans frais: 1 877 627-5283 Télécopieur : 450 252-2222

Réseau Internet Maskoutain est toujours présent.

Pour communiquer avec nous : Site web : rimaskoutain.com
Téléphone : 450 250-2465 poste 1

Pour les informations sur les services, tapez les coordonnées du lien Internet :

<http://maskatel.ca/technologie-micro-ondes>



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



LA GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES
UNE RESPONSABILITÉ
COLLECTIVE!

ACCOMPAGNER LES ORGANISMES, INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains offre les services d'une ressource externe aux gestionnaires d'entreprises (industries, commerces et institutions), aux divers organismes et aux établissements d'enseignement primaire et secondaire afin de favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles sur le territoire des municipalités membres.

Ce service favorise la réduction des quantités de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et une augmentation des quantités de matières valorisées sur l'ensemble du territoire de la Régie, en encourageant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation de l'ensemble des matières résiduelles générées par tous les secteurs d'activités.

Ce service est offert sans frais à tous et peut prendre différentes formes selon les besoins :

- Accompagnement et recommandations pour améliorer la gestion des matières recyclables, organiques ou autres;
- Outils et informations variés (liste des matières recyclables et organiques, liste des entreprises et organismes en gestion des matières résiduelles, actions favorisant la réduction à la source et le réemploi, programmes et certifications disponibles, formation, conférence, etc.);
- Analyse de la gestion des matières résiduelles et dans de nombreux cas, la possibilité de réduire les coûts de gestion.

La Régie offre aussi des ateliers relatifs à la gestion des matières résiduelles pour les associations, les groupes communautaires, sociaux ou autres et les élèves du primaire et du secondaire. Ces activités sont offertes sous forme d'animations interactives et de présentations visuelles qui visent à faciliter l'intégration des notions de réduction à la source, de réemploi et de recyclage pour une meilleure gestion des matières résiduelles. À ce jour, une dizaine d'organismes et près de 700 élèves du territoire ont pu bénéficier de ce nouveau service qui est offert sans frais.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes :

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Tél. : 450 774-2350 Téléc.: 450 774-9737

Courriel : cpriam@maskatel.net

www.regiedesdechets.qc.ca



Les comités de bassin versant *Source de changement*

S'impliquer pour contribuer à l'amélioration de l'environnement



Anolise Brault

Les comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains sont composés de bénévoles qui se rassemblent afin de trouver des solutions et des projets pour l'amélioration du territoire et de la qualité de l'eau. Le présent numéro vous permettra de découvrir des personnes à l'œuvre sur les conseils d'administration des différents comités et il vous informera sur les assemblées générales annuelles de chacun d'eux.

Ces assemblées sont sans doute le meilleur moment pour mieux connaître votre bassin versant, le comité qui s'en occupe, son fonctionnement et ses projets passés, présents et futurs. C'est aussi l'occasion de venir partager votre désir de vous impliquer (les comités sont toujours à la recherche de bénévoles), car c'est avec des citoyens concernés et souhaitant passer à l'action que les comités de bassin versant réussissent à créer de beaux projets qui ont un impact positif sur l'environnement.

Pourquoi s'impliquer?

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez des personnes convaincues du bienfait de leurs actions. Vous pourrez lire,

en quelques lignes, pourquoi ils s'impliquent et travaillent ensemble aux mêmes objectifs.

En tant qu'agente de liaison pour les comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains, je soutiens neuf comités et leurs administrateurs. Je participe à leurs réunions, contribue à la réalisation de leurs projets et je partage leurs ambitions. Ils sont différents les uns des autres, mais tous travaillent dans le même sens : l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

S'impliquer au sein d'un comité de bassin versant, c'est agir pour les générations futures. C'est aussi donner son avis en tant que propriétaire, citoyen ou comme utilisateur de l'eau et des ressources et activités du bassin versant.

Cela permet d'être au fait des projets, d'y participer, de les initier et de les concrétiser.

Enfin, c'est aider à améliorer la qualité de vie sur son territoire.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une assemblée et bonne lecture !

**COMITÉ DE
REVITALISATION DE
LA RIVIÈRE CHIBOUET**



Administrateurs

Michel Brouillard, président
Angèle Boulay
Patrice Caouette
Pierre Paré
Jean-Pierre Foucault
Fernand Giard
Sarah Kim Nadeau
Andrea Schroeder
Carole Thibeault

Eau de vie!

La rivière Chibouet, aussi connue sous le nom de Scibouette, traverse plusieurs municipalités et elle se déverse dans la rivière Yamaska, à Saint-Hugues. Les résultats d'études ont confirmé une importante dégradation de cet environnement et les membres du comité sont conscients d'avoir du pain sur la planche.

Carole Thibeault, directrice générale à Saint-Hugues, veut faire sa part. «L'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière est un enjeu de taille, d'où l'importance de notre comité. Je suis fière de pouvoir participer à l'atteinte des objectifs fixés par ce dernier», avoue-t-elle.

Mathieu Daigle, agriculteur et père de deux jeunes enfants, réside à Sainte-Hélène-de-Bagot. «Pas de nourriture sans agriculture, mais pas d'agriculture sans eau et au milieu du désert. C'est pourquoi il faut maintenir une eau de qualité, pour que nos semences poussent bien et pour ne pas briser les maillons de notre chaîne alimentaire en tuant des espèces à cause de la pollution que nous engendrons par nos actes.»

Nouvellement résidente riveraine de la rivière Chibouet, à Saint-Hugues, Sarah Kim Nadeau a appris l'existence du comité de bassin versant et elle a souhaité s'impliquer. «Je termine mon Baccalauréat en sciences biologiques et écologiques de l'UQTR cette

année et je veux contribuer à la protection de l'environnement dans ma communauté». Administratrice depuis l'AGA de février dernier, Sarah Kim saura partager ses connaissances avec les autres membres du comité et permettre de développer de beaux projets.

«Je désire sensibiliser tous les citoyens à l'importance d'améliorer nos comportements envers nos cours d'eau et la nature en général pour assurer un meilleur avenir à nos enfants.»

Michel Brouillard,
producteur agricole et riverain



De gauche à droite, Sarah Kim Nadeau, Michel Brouillard, Angèle Boulay, Pierre Paré, Carole Thibeault, Jean-Pierre Foucault et Fernand Giard.

Absents de la photo: Andréa Schroeder et Patrice Caouette.



Crédit photo : Anolise Braut

Transport adapté et collectif régional de la MRC des Maskoutains

Une offre de service bonifiée

La MRC des Maskoutains annonce une bonification de l'offre de service du transport adapté et collectif régional à compter du 15 juillet 2016.

La MRC avise sa clientèle qu'un ajout de 8 heures de service par semaine sera en vigueur à partir de cette date, pour une desserte hebdomadaire totalisant 102 heures.

L'horaire sera le suivant :

Jour	Heures	Demi-journée en milieu rural
Dimanche	8 h à 19 h	
Lundi	6 h 30 à 19 h	Disponible
Mardi	6 h 30 à 21 h 30	Disponible
Mercredi	6 h 30 à 21 h 30	Disponible
Jeudi	6 h 30 à 21 h 30	Disponible
Vendredi	6 h 30 à minuit	Disponible
Samedi	8 h à minuit	

Ces nouvelles plages horaires offriront plus de flexibilité aux citoyens pour leur déplacement sur le territoire de la MRC. Sensible aux besoins de la clientèle desservie, la MRC, dans la mesure de ses moyens, vise l'amélioration continue des services de transport adapté et de transport collectif régional.

En 2015, la MRC a assuré 56 867 déplacements au bénéfice des 732 usagers du transport adapté. Pour ce qui est du transport collectif régional, il gagne en popularité depuis 10 ans. En 2015, 3 644 déplacements ont été comptabilisés comparativement aux 185 enregistrés en 2006.

Les usagers doivent téléphoner au service de transport adapté au 450 774-8810, option 1, afin de réserver tous leurs déplacements et les utilisateurs du transport collectif au 450 774-3173.



Transport adapté et collectif régional de la MRC des Maskoutains

Le transport offert gratuitement, une journée par mois

La MRC des Maskoutains est heureuse d'annoncer aux usagers du transport adapté ainsi qu'aux utilisateurs du transport collectif régional qu'ils pourront bénéficier de la gratuité du service une journée par mois, et ce, à compter du 20 juillet 2016.

Par souci d'équité, la MRC a opté pour une date fixe, soit le 20^e jour de chaque mois. Puisque cette date variera de jour (du dimanche au samedi) selon les mois, ceci permettra à toute la clientèle d'en bénéficier.

Cette mesure exceptionnelle est rendue possible grâce aux sommes attribuées à la MRC par Revenu Québec dans le cadre du remboursement de la taxe sur les carburants. Cette journée mensuelle gratuite sera offerte par la MRC aussi longtemps que ce programme sera en vigueur.

Noter que seuls les usagers admis au service de transport adapté et les utilisateurs inscrits au transport collectif régional de la MRC des Maskoutains peuvent bénéficier de la gratuité. La journée sans frais ne s'applique pas aux accompagnateurs.

Pour toute information sur l'admission au transport adapté et sur l'inscription au transport collectif ou sur l'offre de service, vous pouvez consulter notre site internet au www.mrcmaskoutains.qc.ca ou nous joindre par téléphone au 450 774-3170.

La grande
région
de Saint -
Hyacinthe
Terre d'innovation

Fonds de développement rural

Plus de 150 000 \$ pour le développement rural dans la MRC!

La MRC des Maskoutains a confirmé les montants d'aide financière consentis dans le cadre de son premier appel de projets du Fonds de développement rural. Au total, 9 projets ont été acceptés et le fonds versera aux promoteurs une contribution financière totalisant 156 508 \$. Les projets acceptés démontrent la mobilisation des communautés rurales et ils répondent aux besoins et enjeux exprimés par les citoyens des municipalités concernées.

« La nouvelle mouture du Fonds du développement rural de la MRC des Maskoutains est un levier essentiel pour les communautés. Ce fonds est un important vecteur de dynamisme pour nos milieux, car il permet la réalisation de projets qui assurent la vitalité de nos municipalités et l'engagement de nos citoyens. Depuis la mise en oeuvre de la mesure de soutien au développement rural de la MRC, le comité de gestion du fonds a toujours accordé une grande importance au fait que les projets devaient démontrer l'engagement des populations locales, et ce, à tous les niveaux », a souligné le président du comité de gestion du Fonds de développement rural, monsieur Yves Petit, maire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.



Voici un résumé des projets retenus et des sommes qui ont été accordées pour leur réalisation :

Le monarque soyeux aux Quatre-Vents, à Saint-Jude

Maison des Jeunes des Quatre-Vents - 26 000 \$

La Maison des Jeunes veut mettre en place une bande florale d'asclépiades afin de créer un milieu de vie pour le papillon monarque et contribuer à la préservation de l'espèce. De plus, les jeunes récolteront le soyeux de l'asclépiade afin d'en permettre la transformation. Ce projet rassembleur qui touche quatre municipalités répond aux besoins de la communauté en matière de développement.

Revitalisation du terrain de soccer, à Saint-Marcel-de-Richelieu

Comité des loisirs de Saint-Marcel - 6 850 \$

Le comité désire installer des gradins et planter des arbres pour développer un milieu accueillant pour les familles qui veulent assister aux parties. Ce nouveau projet permettra de créer une zone tampon entre le terrain de soccer et la rue. En plus d'agir comme zone tampon pour les voitures, les arbres permettront de créer des zones d'ombrage à proximité des terrains de soccer.

Réfection de la patinoire, à Saint-Louis

Municipalité de Saint-Louis - 18 000 \$

La municipalité veut mettre la patinoire municipale aux normes, plus particulièrement au niveau des lumières et de la taille. La municipalité doit réparer et ajouter quelques bandes afin de respecter la dimension standard

des patinoires extérieures. De plus, la municipalité veut mettre des lumières DEL pour éclairer de façon adéquate toute la surface glacée de la patinoire. Enfin, elle veut se procurer de nouveaux buts de hockey qui répondront aux nouvelles normes de sécurité.

Parc du Centre communautaire, à Saint-Jude

Municipalité de Saint-Jude - 18 000 \$

Le projet consiste à aménager de nouvelles aires de jeux multifonctionnelles dans le parc du Centre communautaire de la municipalité de Saint-Jude. La municipalité désire effectuer ces travaux afin d'améliorer les infrastructures pour assurer la sécurité des usagers et offrir des espaces plus adéquats.

Grimporama parc scolaire/familial, à Saint-Hugues

Municipalité de Saint-Hugues - 40 000 \$

Ce projet consiste à bonifier les infrastructures du parc-école au bénéfice de l'ensemble de la population, grâce notamment à l'installation de nouveaux modules de jeux sécuritaires. Ce projet a pour objectif de créer un lieu de rencontre convivial pour les enfants et les familles de la municipalité.

Un tir franc au but, à Sainte-Hélène-de-Bagot

Comité des loisirs Ste-Hélène - 18 227,60 \$

Pour intégrer une ligue officielle de la MRC des Maskoutains, le terrain de soccer doit respecter les normes établies (le lignage). Le Comité veut donc procéder au lignage du terrain de soccer. Ce projet se veut rassembleur pour les jeunes, les familles et les autres municipalités membres de la ligue. L'idée de recevoir des équipes de tous âges enchante la population hélénoise.

Activités soirées 7 à 17 ans avec parents, à Saint-Pie

Centre de la Famille St-Pie - 5 430 \$

Le Centre de la Famille St-Pie a mis sur pied, il y a 2 ans, deux groupes de jeunes de 7 à 17 ans qui participent à des activités lors des journées pédagogiques. Le Centre aimerait prolonger ces activités, et ce, deux soirs par semaine, de 17 h à 20 h, pour les jeunes de 6 à 17 ans et leurs parents (de la municipalité et des environs) en offrant des ateliers aux parents et des ateliers parents-enfants.

Mise à niveau de sites sportifs, à Saint-Valérien-de-Milton

Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton - 18 000 \$

La municipalité possède un grand terrain dédié au soccer. Elle désire refaire le drainage du terrain pour permettre de centraliser les activités liées à ce sport. Ce réaménagement permettra de respecter les grandeurs recommandées et d'offrir des installations conformes et sécuritaires pour les joueurs. Aussi, la municipalité souhaite installer un tuyau permanent près des deux patinoires pour faciliter l'arrosage des surfaces et ainsi offrir une meilleure qualité de glace aux citoyens.

Engagement bénévole en loisir et en sport dans la MRC des Maskoutains

Loisir et Sport Montérégie - 6 000 \$

Ce projet a pour but d'offrir un service d'accompagnement afin d'améliorer les pratiques de gestion et l'encadrement des ressources humaines bénévoles dans les milieux ruraux et aider à concevoir et expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de gestion. Aussi, ce projet permettra de développer les compétences des participants en matière de bénévolat.

La MRC des Maskoutains et la Chambre de commerce s'unissent

Encore plus de rendez-vous gourmands cet été!

La saison des Matinées gourmandes débutera le 18 juin, à Saint-Liboire, et le populaire marché rotatif fera le tour de 11 municipalités rurales jusqu'au 27 août. Grande nouveauté en 2016, la MRC s'associe aux Journées gourmandes de la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe qui se tiendront les 24 et 25 septembre, à Saint-Hyacinthe. En conjuguant les deux événements, la MRC et la Chambre de commerce établissent pour le public une offre des plus alléchantes, étirent la saison gourmande et permettent aux ruraux et aux urbains de profiter d'une variété plus grande de produits frais locaux et régionaux.

Les Matinées gourmandes existent depuis trois ans. La formule veut que chaque samedi de l'été, à tour de rôle, des municipalités rurales accueillent le marché public, de 9 h à 13 h. Cette activité estivale contribue au dynamisme et à la vitalité de ces municipalités qui mettent tout en oeuvre pour accueillir les visiteurs comme il se doit.

Les Matinées et les Journées gourmandes valorisent le secteur agricole et agroalimentaire de la MRC des Maskoutains, reconnu pour la qualité, la diversité et la valeur ajoutée de ses produits. Elles sont l'occasion pour le producteur et les consommateurs de créer des liens privilégiés et elles favorisent l'accès à un grand nombre de produits frais, diversifiés et authentiques. Ces activités gourmandes soutiennent les entreprises agricoles locales et régionales, elles dynamisent les municipalités visées et elles offrent une excellente vitrine aux producteurs pour la vente de leurs produits et pour se faire connaître.

« Les Matinées gourmandes donnent aux producteurs/transformateurs la possibilité de faire découvrir leurs produits à un grand nombre de visiteurs dans les municipalités rurales qui les accueillent avec enthousiasme. Cette initiative permet de tisser des liens entre les producteurs et leurs clients et elle contribue à assurer la vitalité des municipalités rurales. Le conseil de la MRC est fier d'appuyer Les Matinées gourmandes, un projet structurant et mobilisateur qui met en valeur le savoir-faire de nos producteurs/transformateurs agroalimentaires et la qualité de leurs produits frais et transformés », a mentionné Mme Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.



« Il existe un réel intérêt dans la grande région de Saint-Hyacinthe pour faire revivre un événement à la fois agroalimentaire et gourmand, a rappelé M. Simon Giard, président de la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe. Toutefois, en terre d'innovation, il convient de lui donner une nouvelle mission, une vision qui intègre à la fois les dimensions du terroir traditionnel, mais aussi celles de l'innovation et d'un nouveau terroir multiethnique et d'y ajouter des ateliers de conserverie, pour retrouver nos bonnes habitudes alimentaires, dont celle de mettre des tomates en conserve, en famille ou en groupe. »

Toutes les informations pratiques concernant les Matinées gourmandes, notamment les producteurs présents, sont actuellement en ligne à matinees-gourmandes.com de même que sur la page Facebook des Matinées gourmandes maskoutaines. Celles des Journées gourmandes y seront également inscrites au cours des prochaines semaines.

Les Matinées gourmandes sont rendues possibles grâce au Fonds de développement rural de la MRC et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui soutiennent cette initiative en vertu du Programme Proximité et conformément à l'accord Canada-Québec « Cultivons l'avenir ».

Saint-Hyacinthe Technopole sera de la partie cette année. En effet, de façon périodique durant la saison des Matinées, un préposé à l'information touristique sera sur place pour renseigner les visiteurs au sujet des activités, événements et services qui leur sont proposés dans la grande région de Saint-Hyacinthe. Forte de plus de 700 membres, la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe a été fondée en 1893, pour représenter, défendre et promouvoir les intérêts de la communauté d'affaire de la grande région de Saint-Hyacinthe.

Les tiques s'installent dans la région



POUR NE PAS EN ÊTRE **LA CIBLE**

UNE MALADIE DONT IL FAUT SE PROTÉGER!

La maladie de Lyme peut être transmise par la piqûre d'une tique infectée. En Montérégie, le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Des populations de tiques sont maintenant établies dans la région. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés (randonnée à pied ou à vélo, coupe et ramassage de bois, camping, chasse et jardinage à proximité d'une forêt) risquent davantage d'être exposés aux tiques. Certains travailleurs (voirie, moniteurs de camps d'été) sont aussi plus exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un répulsif contenant du DEET en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible, compte tenu que le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente avec le temps;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2016



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2
Téléphone : 450 261-1110 / Télécopieur 450 261-1120
courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca
Site web : www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca
Facebook : [La Moisson Maskoutaine](https://www.facebook.com/LaMoissonMaskoutaine)

Les Cuisines Collectives d'automne reviennent...

Cet automne (mi-août à octobre) en fonction des récoltes et surplus de jardins, vous êtes invités à venir cuisiner conserves et marinades. Accompagnés d'une cuisinière d'expérience, vous mettrez en petits pots des tomates, des concombres, des betteraves et quantité d'autres légumes.

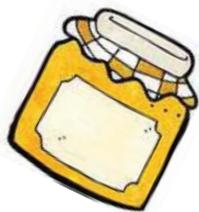


*Ces cuisines collectives auront lieu à **La Moisson Maskoutaine**, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. Un horaire sera déterminé, selon les inscriptions reçues et l'arrivage des denrées.*

Préparez vos pots de conserve de type « Mason » (incluant les couvercles, dont des disques neufs). Un coût minime sera demandé.



*Vous êtes intéressés à participer aux ateliers de cuisines collectives, laissez vos coordonnées à Chantale Vanier, à **La Moisson Maskoutaine**, au 450 261-1110 ou par courriel à c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca.*



Ces cuisines s'adressent aux personnes seules, personnes âgées, étudiants et familles à faibles ou moyens revenus, habitant la région maskoutaine.

Un service de halte garderie gratuit sera disponible pour les participants qui en auront besoin.





La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

Téléphone : 450 261-1110 / Télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Site web : www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Facebook : [La Moisson Maskoutaine](https://www.facebook.com/LaMoissonMaskoutaine)

Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers

*Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez un surplus de ces belles récoltes, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à les donner à **La Moisson Maskoutaine**, 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.*

Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.

*Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de **La Moisson Maskoutaine**, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à **La Moisson Maskoutaine** au 450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.*





PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, le 7 juin 2016 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil, au 379, 7^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

SONT PRÉSENTS : monsieur Stéphan Hébert, conseiller #2
monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3
monsieur André Lévesque, conseiller #4
monsieur Michel Brouillard, conseiller #5
madame Hélène Dufault, conseillère #6

EST ABSENTE : madame Lise Laferrière, conseillère #1
Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 143-06-2016

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point divers ouvert et d'y ajouter et/ou modifier :

EN Y AJOUTANT :

- 6.13 Achat de pots pour les fleurs 2016
- 6.14 Fermeture du bureau municipal – saison estivale 2016
- 6.15 Institution financière – autorisation de signature

EN Y MODIFIANT :

- 6.10 Assurance environnement
- 7.3 Déneigements rues privées 2016-2017

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 144-06-2016

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 mai 2016.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Aucun.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 145-06-2016

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 1^{er} juin 2016 :

- Comptes pour approbation : 42 153,35\$
- Salaires : 39 540,25\$
- Comptes à payer : 101 687,08\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 1^{er} juin 2016, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVER(S) RAPPORT(S) DE MONSIEUR LE MAIRE

- Subvention Pacte Rural – 18 227,00\$ pour les lignes du soccer.
- Vote en lien avec le schéma d'aménagement pour l'addenda 10 (à suivre).

6.3 OMH - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016

Résolution numéro 146-06-2016

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de prendre acte du dépôt de la documentation en lien avec la révision budgétaire 2016 de l'OMH et de la contribution de la municipalité à 5 053,00\$ et de ne pas accepter de payer sa quote-part des sommes investies dans le RAM-capitalisable en lien avec une réfection du stationnement.

La municipalité aimerait prévoir ces sommes à son prochain budget 2017.

6.4 SUBVENTION PAARRM 2016-2017 - DÉPUTÉ DE JOHNSON

Résolution numéro 147-06-2016

Considérant la communication reçue en mai 2016 par le bureau du député de Johnson, en lien avec le PAARRM (Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal);

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de compléter la demande d'aide financière pour les travaux de changement de ponceau dans le 3^e Rang (incluant le matériel et les travaux en régie), l'asphaltage mécanisée de l'allée piétonnière sur la rue Paul-Lussier et des travaux d'asphaltage mécanisé sur une partie du 2^e Rang et de la 1^{re} Avenue. Bref, le montant demandé au député de Johnson pour le PAARRM en lien avec les travaux mentionnés est de 100 000\$.

6.5 TAXATION 2017 - SURTAXE POUR TERRAINS VACANTS

Résolution numéro 148-06-2016

Considérant l'intérêt de la Municipalité pour son développement;
Considérant que des terrains vacants déjà desservis par les services municipaux sont non développés;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, qu'une surtaxe soit imposée sur ces terrains, et ce, à partir du prochain rôle d'évaluation. Le taux de cet indicatif sera défini plus tard.

La conseillère #6, madame Hélène Dufault, se retire pour le prochain point, mentionnant qu'elle avait fait partie des propriétaires invités à soumissionner pour l'achat du lot #9 906 961.

**6.6 VENTE DE TERRAIN – LOT # 9 906 961****Résolution numéro 149-06-2016**

Considérant la promesse d'achat du lot # 5 906 961, appartenant à la Municipalité;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner ladite promesse d'achat et d'autoriser la direction générale et le maire à signer les papiers notariés.

La conseillère #6, madame Hélène Dufault, reprend son siège.

6.7 CONGRÈS FQM - 2016**Résolution numéro 150-06-2016**

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser l'inscription de trois (3) membres du conseil soient : Yves Petit (maire), Lise Laferrière (conseillère #1) et Hélène Dufault (conseillère #6), au congrès de la FQM 2016 (Fédération Québécoise des Municipalités) au coût total de 2 160,00\$ avant taxes. De plus, que tous les frais encourus leur soient remboursés selon le règlement 468-2014 remboursements des frais de repas, déplacements et couchers pour les élus et employés.

6.8 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LA COMMISSION SCOLAIRE MODIFICATION 1^{ER} JANVIER 2016**Résolution numéro 151-06-2016**

Considérant le protocole d'entente entre la Municipalité et la commission scolaire en lien avec l'utilisation des locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services signés en 2009;

Considérant une mise à jour des annexes au 1^{er} janvier 2016;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la direction générale à signer la modification à ladite entente.

6.9 LIGNES TÉLÉPHONIQUES AVEC TÉLÉBEC – RENOUELEMENT DE CONTRAT 5 ANS**Résolution numéro 152-06-2016**

Considérant le renouvellement du contrat pour les lignes téléphoniques du 450-791-2020 et 450-791-2083;

Sur proposition de Stephan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler le contrat pour cinq (5) ans (2016 à 2021) avec la compagnie Télébec au coût de 81,08\$ avant taxes par mois pour chacune des lignes téléphoniques.

6.10 ASSURANCE ENVIRONNEMENT**Résolution numéro 153-06-2016**

Considérant que l'assureur de la Municipalité demande une évaluation des risques avant d'être assuré pour les risques environnementaux;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'ajouter la protection environnement telle que proposée par l'assureur dans la correspondance du 15 avril 2016, pour un maximum de 6 000,00\$ pour une couverture de 2 000 000,00\$.

Cet ajout de protection n'inclut pas l'usine d'épuration des eaux usées. Prendre note que cette résolution abroge la résolution 125-05-2016.

6.11 DÉMISSION AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT

Dépôt de la lettre de démission au poste de maire suppléant de la part de la conseillère #6, madame Hélène Dufault.

La conseillère #6, madame Hélène Dufault, mentionne qu'elle démissionne du poste de maire suppléant considérant le nombre important de projets dans notre Municipalité et le manque de transmission d'informations, qu'elle ne peut pas suppléer adéquatement au suivi des dossiers pour le bien de la Municipalité.

C'est pour cette raison qu'elle remet au conseil sa démission au poste de maire suppléant. Prendre note qu'elle demeure à son poste de conseillère #6, et ce jusqu'à la fin de son mandat.

6.12 NOMINATION AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT**Résolution numéro 154-06-2016**

Sur proposition de Stephan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de nommer le conseiller #3, monsieur Réjean Rajotte, au poste de maire suppléant.

6.13 ACHAT DE POTS POUR LES FLEURS 2016**Résolution numéro 155-06-2016**

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, d'acheter 6 pots permanents au coût de 100,00\$ avec leur base à 80,00\$ chacun avant taxes chez Les Ornaments Prestige.

Cette résolution abroge la résolution 284-12-2015.

6.14 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – SAISON ESTIVALE 2016**Résolution numéro 156-06-2016**

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Stephan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de fermer le bureau municipal du 25 juillet 2016 au 5 août 2016 inclusivement. De plus, le bureau municipal sera fermé le vendredi 24 juin 2016 (fête nationale du Québec) et le vendredi 1^{er} juillet 2016 (fête du Canada).

6.15 INSTITUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION DE SIGNATURE**Résolution numéro 157-06-2016**

Considérant qu'il y a lieu de réviser les signataires autorisés à la Caisse Populaire de la Seigneurie de Ramezay et au Centre financier aux entreprises Vallée du Richelieu-Yamaska;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, que les signataires autorisés pour tous les effets bancaires provenant de la Caisse Populaire de la Seigneurie de Ramezay et du Centre financier aux entreprises Vallée du Richelieu-Yamaska soient :

- Monsieur Yves Petit - maire
- Madame Véronique Piché - directrice générale
- Madame Sylvie Vanasse - Directrice générale adjointe
- Monsieur Réjean Rajotte – conseiller #3



7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 ACHAT(S) DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Résolution numéro 158-06-2016

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de procéder aux achats suivants :

- 4 pneus neufs (Colorado) 676,76\$ (avant taxes)
- Marche pied pour (Silverado) 481,75\$ (avant taxes)

7.2 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX CONTRAT DE 3 ANS (2016-2017, 2017-2018 ET 2018-2019)

Résolution numéro 159-06-2016

Considérant la résolution 108-04-2016;

Considérant que la Municipalité a reçu une (1) soumission;

- Transport S. Girard inc. 106 351,75\$ (avant taxes)

Considérant que l'offre de services est conforme;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat à Transport S. Girard inc. pour une somme totale de 106 351,75\$ (1 847,78\$ le kilomètre) avant taxes pour le déneigement des chemins d'hiver pour les saisons hivernales 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

7.3 DÉNEIGEMENTS RUES PRIVÉES 2016-2017

Résolution numéro 160-06-2016

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de donner à contrat le déneigement des rues privées à la compagnie Irrigation Marcel Girard Fils inc. au coût de 6 000,00\$ avant taxes pour la saison hivernale 2016-2017.

7.4 ENTÉRINER ACHAT AQUEDUC - TESTS POUR LA TOXICITÉ AVEC AJUSTEMENT DE PH

Résolution numéro 161-06-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner la demande de tests pour la toxicité avec ajustement de pH à l'aqueduc au coût de 603,00\$ avant taxes, par la compagnie Biovet inc.

7.5 EAUX USÉES - FACTURES TETRA TECH - PAIEMENT

Résolution numéro 162-06-2016

Considérant les factures # 15303662 et 15303666;

Considérant que d'autres options ont été évaluées suite aux discussions avec le MAMOT (Ministère des Affaires Municipales et de l'Organisation du Territoire);

Considérant que ces options n'étaient pas prévues au contrat;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le paiement de la facture #15303662 au montant de 2 993,56\$ avant taxes et la facture #15303666 au montant de 2 616,25\$ avant taxes.

Prendre note que cette dépense est quand même affectée au montant forfaitaire du contrat pour l'ingénierie préliminaire, mais si

dépassement de coût il y a, ces dépenses seront imputées au surplus accumulé.

7.6 VENTE DE L'ANCIENNE VENTILATION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 708, RUE PRINCIPALE (AQUEDUC) - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

Résolution numéro 163-06-2016

Considérant la résolution 117-05-2016;

Considérant l'ouverture d'enveloppe #160078 par le biais du Centre de Services Partagés du Québec;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de vendre l'ancienne ventilation de l'immeuble situé au 708, rue Principale (Aqueduc) par le biais du Centre de Services Partagés du Québec au montant de 476,50\$ avant taxes à l'acheteur #17545 (Guy Chavret).

7.7 VENTE DU CAMION SIX (6) ROUES - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

Résolution numéro 164-06-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de vendre le camion six (6) roues par le biais du Centre de Services Partagés du Québec.

7.8 ACHAT ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCES AU PUIXS PE1

Résolution numéro 165-06-2016

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter et de faire installer un système de caméras de surveillance au puits PE1 au coût de 1 492,64\$ avant taxes par la compagnie Accès informatique.

7.9 MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ - CONTRAT 2016-2017-2018

Résolution numéro 166-06-2016

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, que la compagnie Lignes Maska effectuera le marquage de la chaussée sur le territoire de la municipalité pour les années 2016, 2017 et 2018 au coût annuel de 9 339,00\$ avant taxes.

7.10 IMMEUBLE SITUÉ AU 379, 7^E AVENUE - RÉFECTION DE JOINTS DE BRIQUES

Résolution numéro 167-06-2016

Considérant la dégradation et le manque de joints de briques à certains endroits sur l'immeuble situé au 379, 7^e Avenue (bureau municipal/caserne incendie) ;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de faire faire la réfection par la compagnie Maçonnerie Gérard Picard inc., au coût de 3 500,00\$ avant taxes.

7.11 ACHAT - POLISSEUSE

Résolution numéro 168-06-2016

Considérant l'entretien de l'immeuble au 421, 4^e Avenue;



Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter une polisseuse chez Équipement Sanitaire Drummond inc. au coût de 2 350,00\$ avant taxes.

7.12 ACHAT GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ

Résolution numéro 169-06-2016

Considérant qu'une glissière de sécurité est endommagée dans le 4^e Rang;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Stephan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de remplacer la glissière de sécurité au montant de 1 105,00\$ avant taxes à la compagnie Entreprise Ployard 2000 inc.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 ACHAT(S) DU SERVICE INCENDIE

Point annulé.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

Madame Hélène Dufault (conseillère #6) nous informe sur la Régie des déchets.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 AVIS DE MOTION – MODIFICATION ZONE 402 À MÊME LA ZONE 208

Point reporté.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

Monsieur Réjean Rajotte (conseiller #3 et président des loisirs) nous informe sur les loisirs.



Stéphanie Demers
Massothérapeute et Kinésithérapeute

251, 2^e rue
Sainte-Hélène-de-Bagot
splash1978@hotmail.com

450-278-3264



TRANSPORT
Bernard
LA FLEUR

450 791-2128

274, 5^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0
Cell.: 450 278-5322 • Téléc.: 450 791-2702
transportblmf@gmail.com

11.2 PLANS DU FUTUR IMMEUBLE AU 425, 6^e AVENUE - ARCHITECTE

Résolution numéro 170-06-2016

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de faire faire des plans vu de haut et de côté avec estimation des coûts par Justin Viens architecte au coût de 3 750,00\$ avant taxes.

11.3 VENTE DE GARAGE

Résolution numéro 171-06-2016

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, que la municipalité décrète la première fin de semaine de juin pour les ventes de garage. Seule fin de semaine officielle.

12. SUJETS DIVERS

Aucun.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 172-06-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 22h30.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

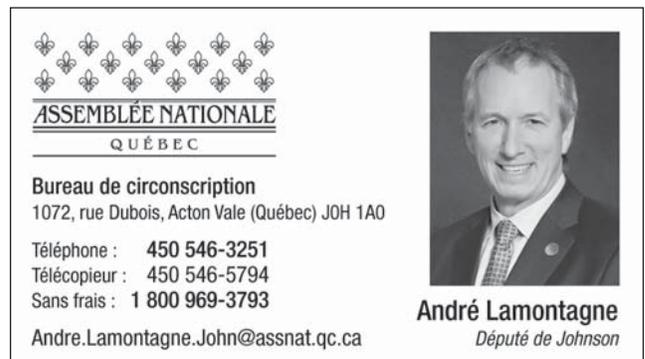
Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière



SYLVESTRE & ASSOCIÉS
S.E.N.C.R.L.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@jurisyvestre.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Bureau de circonscription
1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251
Télécopieur : 450 546-5794
Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne
Député de Johnson

Nos annonceurs ENCOURAGEZ-LES



Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires
325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143



Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753



La Coop
Sainte-Hélène



Matériaux de construction - Quincaillerie
Moulées - Engrais - Semences
Herbicides - Centre de jardin

655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot
450 791-2666 coopste-helene.qc.ca

DEGRANDPRÉ
Puits artésiens

Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau

5224, boul. St-Joseph, Drummondville QC J2A 3V9
389, boul. Bois-Francis N, Victoriaville QC G6P 1G8
819 472-3286 / 819 751-3286



450 793-2908
info@horizongraphique.com
210, Saint-Patrice
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

vêtements graphisme objets promo impression grand format

www.horizongraphique.com




**Pour un service IMPECCABLE,
optez pour une fille locale**

3000 Rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe

Judith Racicot **450 778-1112 poste 260**
jraticot@lussierchevrolet.com **Cell.: 450 278-2697**

RBQ 8348-4337-09



Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Gestion de projet
Projet domiciliaire
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et
de planchers préfabriqués

450 791-2221
PATRICK ROY, président

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0



Sophie Joubert
décoratrice designer



Services complets de décoration
d'aménagement intérieur

450 791-2328
SUR RENDEZ-VOUS

Téloc. : 450 791-2458
d.deco.design@hotmail.com



DF COFFRAGES INC.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- ♦ FONDATION DE TOUS GENRES
- ♦ CONSTRUCTION DE TOUS GENRES
- ♦ MINI EXCAVATION ET CASSAGE DE BÉTON
- ♦ GRUE DE 18 TONNES
- ♦ GESTION DE PROJETS
- ♦ PROJET CLÉ EN MAIN

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

R.B.Q. #8335-0868-42

TÉL. : 450.888.1313
FAX : 450.791.2969

780, rue Paul-Lussier
Sainte-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0
www.dfcoffrages.com

Ébénisterie
Sainte-Hélène

Meubles
Salle de bain
Armoires de cuisine
SUR MESURE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

450 791-2633
432, 2^e rue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Depuis plus de 30 ans !

REMISE À NEUF
d'armoires de cuisine
et de meubles

- RÉPARATION
- DÉCAPAGE
- FINITION

Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique




785, rue Principale
Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com

Excavation
Sylvain Plante
et Fils Inc.

217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

R.B.Q. 8102-7773-03

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




Sylvain : 450 793-2534 Bar. : 450 793-2535

GARAGE
DEBIS
ORANGE

337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- Anti-rouille
- Redressement de châssis
- Pose de pare-brise
- Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219




protection ROYALE

ISRAËL LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER

MARTIN LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER AGRÉE DA

E-G-DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0
PIERRE ET SERGE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE






SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca

450.230.6667

ROYAL LEPAGE

MULTI-SERVICES • Agence immobilière

Pour vendre ou acheter nous sommes la solution!

IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.

450 791-2431
521, rang Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot Qc
J0H 1M0

Efficacité et expérience depuis plus de 25 ans!

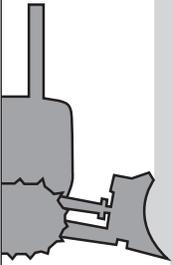
Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

Luc Déry
terrassment excavation inc.

- ▾ Pelle
- ▾ Déneigement
- ▾ Rouleau compacteur
- ▾ Contrôle laser

780, rue Principale, Ste-Hélène
450 **791-2154**



MARCEL ET PAUL-ANDRÉ BOUTHILLETTE SENC.
Agent Ultramar / CST

450.791.2462
1.888.791.2462
819.477.1838

Une entreprise PROCHE
de son monde

277, 5^e Avenue
Ste-Hélène-de-Bagot QC J0H 1M0



Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823



PARTY
Tente
Réservez tôt!

LOCATION DE TENTE
• Tables • Chaises • Plancher

Guy Laperle
450.278.3394



PAYSAGEMENT
Lapierre

Patrick Lapierre
Tél.: 450.791.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

RBQ 5592-8188-01

- Entretien complet • Pavé-Uni • Conception & réalisation
- Terrassement • Muret d'aménagement paysager
- Plantation



PASCAL MARTIN
NOTAIRE

450 773-3111

755, Ste-Anne, Saint-Hyacinthe

pascal.martin@notarius.net



PIERRE-YVES MARTIN
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.

770, RUE PAUL-LUSSIER
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL.: (450) 778-7271

LE RANCH
DES PETITS AMIS inc.



Élevage quarter horse
Cours: Cavalier 1 à 4
équitation par le jeu
Programme P'tit trot
Forfaits: Fête d'enfant,
événement, CPE et écoles

- Classe nature
- Camp de jour
- Pony-Club

273, rue Edgar
Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél.: (450) 791-2239
Télécopieur: (450) 791-2539

Sarah Leduc
Propriétaire

info@ranchdespetitsamis.com

ranchdespetitsamis.com



Relais Routier
Petit
Truck Stop
Luc Chicoine

450-791-2122
549, 3^e rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
(Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771

F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto
Relais Routier
152



RELAIS 152 TRUCK STOP

RESTAURANT 24h

Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0





LAFORCE
MÉCANIQUE
450-381-AUTO

LAFORCE MÉCANIQUE
fête
ses 2 ans.

**Une nouvelle bannière pour offrir
de meilleures garanties à nos clients.**

**Un grand MERCI à notre clientèle
pour votre fidélité et votre confiance.**



Des gagnants du concours «Investir dans notre avenir» dans la région!



Sur la photo, M. Normand Choquette, directeur général de la Caisse, et M^{me} Nathalie Witty, responsable de la caisse scolaire, accompagnent l'enseignante M^{me} Karine Bousquet et les élèves de 6^e année.

Le projet des jeunes de 6^e année de l'École Plein Soleil de Sainte-Hélène-de-Bagot est gagnant du concours «Investir dans notre Avenir» de la Caisse scolaire. Ce concours, chapeauté par le Mouvement des caisses Desjardins, récompense les projets scolaires qui permettent aux élèves de développer des habiletés financières. Les jeunes se sont donc mérités un montant de 750\$ pour défrayer une sortie scolaire.

La diversité des contenus d'éducation financière abordés avec les élèves, l'impact sur l'apprentissage des ceux-ci, la multidisciplinarité du projet et la créativité de l'enseignante dans son approche faisaient partie des critères évalués par le jury. Le projet des élèves de 6^e année de la classe de M^{me} Karine Bousquet correspondait parfaitement à ces critères.

À propos du concours «Investir dans notre avenir»

Ce concours s'adresse aux écoles primaires du Québec et de l'Ontario offrant le service de la Caisse scolaire. Les projets gagnants sont choisis par un jury. Au total 15 prix sont décernés parmi les projets présentés.



Sur la photo, la gagnante Sarah Tremblay accompagnée de M^{me} Nathalie Witty, responsable de la Caisse scolaire à la Caisse.

Le Concours «Branché sur mon rêve» de la Caisse scolaire fait une heureuse!

Félicitations à Sarah Tremblay pour sa participation au concours «Branché sur mon rêve».

La Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay est fière de lui remettre comme prix un iPad mini.

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION